

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale						
Date de réception : 07/02/2022	Dossier complet le : 07/02/2022	N° d'enregistrement : 2022_6051				
	1. Intitulé du projet					
Plantation d'essences forestières (feuillus à coté de Villers-Cotterêt.) d'une superficie de 5Ha 6a31 lieu dit "l'eglis	e" à Silly la Poterie 02460 dans l'Aisne				
2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou d	les) pétitionnaire(s)				
2.1 Personne physique Nom Haussy	Prénom nathalie					
2.2 Personne morale						
Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne						
habilitée à représenter la personne morale	Forms i vidia					
RCS / SIRET	Forme juridiq	ue				
Joign	ez à votre demande l'annexe obligato	pire n°1				
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet						
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard (Préciser les éventuelles rubriques issues d	des seuils et critères de la catégorie				
47 premier boisement en vue de la reconversion des sols.	c premier boisement d'une superficie totale	e de plus de 0.5 hectare.				
	4. Caractéristiques générales du projet					
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.	1 du formulaire				
Légère pente, séchan Elles sont broyées une Les parcelles sont libr Au nord : Forêt domaniale de Ro	tivées, es 2000 laissées en jachères car difficiles à cul te l'été , sans eaux courantes (solution pâture e fois par an.					

4.2 Objectifs du projet
Valorisation de terres libres d'occupation : production de bois d'oeuvre sur plusieurs générations.
Impact positif sur l'environement. Lutte contre les émissions de carbone.
Habitat pour la faune.
Lutte contre l'érosion.
Amélioration de la continuité forestière, agrandissement des massifs.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
travail du sols avec un outil type sous-soleuse pour préparer la terre en vue de plantation.
plantation de haie coté ouest .
plantation en bonne condition si possible Novembre des essences préconisées : chênes sessile 70 %
alisier torminal sorbier hêtre en mélange 30 %
dans la partie B108 moins séchante alisier torminal érable sycomore érable plane pommier sauvage en mélange 30%.
en melange 50%.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Itinéraire sylvicole classique.

La décision de l'autorité environneme Sans objet. 4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera entale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autoris rojet et superficie globale de l'opération - préciser le eurs caractéristiques	ation(s).
surface de boisement : B108 16430 B109 39700		total: 5ha 61a30ca
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques¹ Long. <u>0</u> <u>3</u> ° <u>1</u>	4'8_"_ Lat. 49° 19' 7_"_
B 108 B 109 L'église SILLY LA POTERIE 02460 AISNE		_'"_ Lat°'"_ _'"_ Lat°'"_
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	ignez à votre demande les annexes n° 2 à on d'une installation ou d'un ouvrage existant ? cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalua	Oui Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été autor	rojet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		ZNIEFF TYPE 1
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		×	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		NE SAIS PAS
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		×	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

De quelle nature? De quelle importance? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel **Incidences potentielles** Les arbres consomment de l'eau mais en retiennent aussi. Je ne sais pas aller plus loin dans l'analyse. Engendre-t-il des prélèvements X d'eau? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications $|\mathsf{X}|$ prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la П X biodiversité existante : faune. flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		tempête , feu
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		×	maladie sur les arbres possible.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		×	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

			,	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	passage de : entretien de jachère à sylviculture
/ Population	modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	×		
6.2 Les incide approuvés		fiées c	ıu 6.1 s	ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui X	Non Si oui, décriv	ez lesc	quelles	
distance régler				sonnables par rapport aux chemins, aux habitations, à la ligne électrique (la ellement les petites parcelles en bout de ce projet:
	B 84 5045 I B83 3765 I B81 2012 I	M2		
Ces parcelles s	ont abandonnées. Il v	a un p	euplem	ent pauvre , pas de beaux arbres.
1			-	
et entretenir l'		oiseme	ent des	parcelles B108 B109 donnerait du sens et plus de motivation pour travailler
				nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quels :	
SANS OBJET				

SA Au	7. Auto-évaluation (facultatif) u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation nivironnementale ou qu'il devrait en êfre dispensé ? Expliquez pourquoi. J'estime que ce projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale. En effet, planter une haie, et des arbres ne semble pas néfaste à l'environnement ,en respectant les distances cantation par rapport aux chemins, par rapport à la ligne électrique.	ion
	8. Annexes	
8.	3.1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	区
	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
2		X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	Image: control of the con
	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	Ż
5	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le	maître d'ouvrage ou pétitionnaire
---	-----------------------------------

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Copie de la visite "diagnostic" effectuée le 15/04/2021 par Madame Fleur Alonso, technicienne boisement de terres agricoles du CNPF.

Visite suite à ma demande de participer aux projets d'aide au reboisement des grandes entreprises pour améliorer leur empreinte carbone.

La demande est en cours.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Soissons

le, 31/01/2022

Signature

NHanssy